



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Perceptions de la mise en œuvre d'un passeport pour les commotions cérébrales dans le sport organisé

Sommaire exécutif

Préparé pour le ministère du Patrimoine canadien (PCH)

Fournisseur : Léger Marketing inc.

Numéro de contrat : C1111-210393/001/CY

Valeur du contrat : 110 892,55 \$ (TVH comprise)

Date d'octroi : 28 janvier 2022

Date de livraison : 29 avril 2022

Numéro d'enregistrement : POR 114-21

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez écrire à l'adresse por-rop@pch.gc.ca.

This report is also available in English.

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage en ligne mené par Léger Marketing inc. pour le compte du ministère du Patrimoine canadien (PCH) (Sport Canada). L'étude qualitative a été menée entre le 7 et le 31 mars 2022.

This publication is also available in English under the title ***Perceptions on the Implementation of a Concussion Passport in Organized Sport.***

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales uniquement. Une autorisation écrite préalable doit être obtenue du ministère du Patrimoine canadien. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, communiquez avec le ministère du Patrimoine canadien à l'adresse publicopinionresearch.PCH@canada.ca.

Ministère du Patrimoine canadien

25, rue Eddy
Gatineau (Québec) K1A 0M5

Numéro international normalisé du livre (ISBN):

978-0-660-45253-1

Publications associées (numéro d'enregistrement: POR 114-21):

- CH24-52/2022E-PDF
- 978-0-660-45252-4

Résumé

Léger Marketing inc. (Léger) est heureuse de présenter à PCH (Sport Canada) le présent rapport sur les résultats d'une recherche qualitative conçue pour connaître les perceptions sur la mise en œuvre d'un passeport pour les commotions cérébrales dans le sport organisé, parmi les jeunes qui pratiquent un sport organisé, les parents dont les enfants pratiquent un sport organisé, les adultes qui pratiquent un sport organisé et les spécialistes en la matière. Ce rapport a été préparé par la firme Léger Marketing inc., qui a été mandatée par PCH (Sport Canada) (numéro de contrat C1111-210393/001/CY, octroyé le 28 janvier 2022).

1.1 Mise en contexte et objectifs

Depuis quelques années, les différents ordres de gouvernement (fédéral, provincial et territorial) ont mis en place une approche commune pour protéger les participants des activités sportives organisées contre les commotions cérébrales et leurs répercussions. Dans cette optique, un système de surveillance permettant de communiquer des renseignements sur l'incidence et le traitement des commotions cérébrales a fait l'objet de discussions, mais n'a pas encore été introduit. Un moyen déterminé pour atteindre cet objectif final serait d'établir un passeport propre à chaque participant indiquant le nombre de commotions cérébrales subies, le contexte de chacune ainsi que les suivis réalisés. Tous les participants fourniraient ces renseignements à leurs associations, à leurs fédérations ou à leurs clubs sportifs au moment de leur inscription.

Plus récemment, un sondage réalisé par PCH (Sport Canada) a fourni des données sur les perceptions d'un passeport pour les commotions cérébrales dans le sport organisé. La majorité des participants au sondage ont répondu par l'affirmative lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient prêts à communiquer leurs antécédents médicaux en matière de commotions cérébrales avec les entraîneurs et les organisations sportives.

Comme indiqué précédemment, des données qualitatives étaient nécessaires pour mieux comprendre la manière dont le public canadien percevait la valeur, les avantages, l'intérêt et les préoccupations liés à la mise en œuvre d'un passeport pour les commotions cérébrales dans le sport. Cette recherche complète et soutient également les données quantitatives actuelles relatives aux commotions cérébrales du sondage de 2021 de PCH (Sport Canada), *Sécurité, éthique et équité dans le sport*. Elle contribuera à guider les orientations futures du soutien et du leadership du gouvernement canadien dans les domaines de la gestion et de la prévention des commotions cérébrales, et éclairera directement le travail du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial (FPT) sur les commotions cérébrales (coprésidé par PCH [Sport Canada]) et des ministres FPT du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs.

Objectifs

L'objectif du projet de recherche sur l'opinion publique (ROP) sera de produire un rapport final (en anglais et en français). Ce rapport comprendra des données qualitatives issues de groupes de discussion clés et de consultations avec des spécialistes indiquant la valeur perçue, les avantages, l'intérêt, les questions, les préoccupations, les obstacles et les contraintes liés à la mise en œuvre d'un passeport pour les commotions cérébrales pour les participants.

1.2 Méthodologie

Recherche qualitative — Groupes de discussion

Léger a mené une série de dix séances de groupes de discussion en ligne avec des Canadiens francophones et anglophones. La tenue de ces groupes de discussion en ligne a permis de regrouper des personnes de toutes les régions du Canada. Quatre groupes de discussion ont été organisés avec des adultes pratiquant un sport organisé, trois groupes ont été organisés avec des jeunes pratiquant un sport organisé et trois groupes ont été organisés avec des parents dont les enfants pratiquent un tel sport. Deux groupes se sont déroulés en français, et les huit autres groupes ont été tenus en anglais. Pour chaque groupe de discussion en ligne, dix participants ont été recrutés par nos recruteurs professionnels. Au total, 91 personnes ont participé aux groupes de discussion en ligne (voir le tableau 3 pour obtenir plus de détails). Tous les participants aux groupes de discussion ont reçu un honoraire de 100 \$.

Les groupes de discussion ont été menés en ligne à l'aide de la plateforme CMNTY de Focus Vision. Cette plateforme permettait la vidéoconférence en groupe, la présence d'observateurs dans une salle virtuelle séparée, le clavardage entre les participants et le modérateur ainsi que le clavardage entre la salle d'observation et le modérateur. Chaque séance a duré 90 minutes, ce qui a permis de garantir la participation de tous.

Toutes les séances permettaient la participation à distance.

Tableau 3. Détails des groupes de discussion

Détail de la séance	Date	Personnes recrutées	Participants	Langue
Adultes — Atlantique	23 mars	10	8	Anglais
Adultes — Québec	23 mars	10	9	Français
Adultes — Colombie-Britannique	24 mars	10	9	Anglais
Adultes — Territoires	24 mars	10	9	Anglais
Jeunes — Ontario	28 mars	10	8	Anglais
Jeunes — Prairies	28 mars	10	9	Anglais
Jeunes — Colombie-Britannique	29 mars	10	10	Anglais
Parents — Québec	29 mars	10	10	Français
Parents — Ontario	30 mars	10	9	Anglais
Parents — Prairies	30 mars	10	10	Anglais

Recherche qualitative — Entrevues en profondeur

Dans le cadre de l'exploration de PCH (Sport Canada) au sujet de la création d'une base de données nationale pour effectuer le suivi des commotions cérébrales survenant dans le sport, des entrevues en profondeur ont également été menées avec un groupe de spécialistes choisis.

Léger était responsable du recrutement des participants et de la programmation des activités pour cette étude. La liste des personnes interrogées a été fournie par PCH (Sport Canada). Les personnes interrogées ont été contactées à l'avance par le ministère pour les avertir de la communication prochaine de Léger et de la raison de l'entretien. En général, la population étudiée a été organisée selon les catégories suivantes :

- Organisations sportives nationales, provinciales et territoriales;
- Représentants du gouvernement;
- Entraîneurs;

- Spécialistes de la santé.

Les entrevues ont été structurées selon un questionnaire conçu par Léger à partir d'un plan fourni par PCH (Sport Canada). Quarante entrevues ont été menées par un professionnel de haut niveau de Léger et ont duré en moyenne environ 45 minutes.

Les entrevues ont été menées dans la langue officielle choisie par les personnes interrogées (français ou anglais).

1.3 Aperçu des résultats

1.3.1 Groupes de discussion

Des groupes de discussion ont été formés en fonction de trois catégories de publics spécifiques : 1) les parents de jeunes pratiquant des sports organisés; 2) les jeunes et les jeunes adultes pratiquant des sports organisés; 3) les adultes pratiquant également des sports organisés. Bien que ces trois publics cibles montrent certaines divergences relativement à l'interprétation du risque de traumatisme crânien ou à l'importance de cette question pour le sport qu'ils pratiquent, les trois publics cibles ont affiché une réponse similaire au concept de passeport pour les commotions cérébrales.

En général, les participants ont tendance à minimiser le risque de traumatisme crânien dans leur sport. Tous les participants reconnaissent la possibilité de préjudices graves ou à long terme qui pourraient résulter d'une commotion cérébrale, mais ils sont susceptibles de penser que l'incidence de ce type de blessure est assez faible. Ils ont tendance à penser que les athlètes âgés (p. ex. fin de l'adolescence, sport collégial ou professionnel) et les athlètes d'élite de niveau national, qui jouent aux plus hauts échelons de leur sport, sont davantage exposés au risque. Selon eux, le danger pour les préadolescents jouant dans des ligues récréatives est bien moindre.

Cependant, tous s'entendent sur le fait qu'il faut en faire plus pour prévenir les traumatismes crâniens dans le sport et déployer davantage d'efforts pour accroître la sensibilisation au traitement adéquat de cette affection et à la manière dont les protocoles de retour au jeu doivent être respectés par les parents et les athlètes. De même, une meilleure formation des entraîneurs, de leurs assistants ainsi que des responsables des ligues et des associations est estimée nécessaire.

Parmi ceux qui ont personnellement souffert ou les parents de jeunes ayant souffert d'une commotion cérébrale, le souvenir du processus complet entre l'événement sur le terrain de jeu et le retour ultérieur au jeu est varié. Cependant, dans tous ces cas, ce sont eux (l'athlète ou le parent) qui ont pris la décision finale quant au moment opportun pour reprendre le sport, indépendamment de l'avis de leur médecin de famille.

Lorsque le concept général du passeport pour les commotions cérébrales leur est présenté, les trois publics cibles réagissent de la même façon. Après avoir entendu des parents ou des pairs évoquer d'un événement passé d'une commotion cérébrale et les difficultés subséquentes ainsi que les risques de traumatisme crânien et la nécessité d'une plus grande sensibilisation à ces risques, les premières réactions au concept sont plutôt positives. Il est clair qu'il faut « faire quelque chose ». Toutefois, les participants ne tardent pas à exprimer leurs inquiétudes et plusieurs d'entre eux s'opposent au concept. En général, quatre types de préoccupations ressortent :

1. **Problèmes de confidentialité** : La possibilité que des renseignements médicaux personnels hautement confidentiels puissent être communiqués en dehors du système de soins de santé est une préoccupation fondamentale. Certains croient qu'eux seuls devraient avoir le pouvoir de décider si leurs renseignements

personnels peuvent être communiqués et le moment où une telle communication peut avoir lieu. Toute possibilité que certains renseignements soient divulgués à des ligues, à des associations, à des entraîneurs ou à tout autre tiers suscite des inquiétudes.

2. **Discrimination potentielle** : Certains athlètes et parents craignent que les renseignements relatifs à leurs antécédents de commotions cérébrales ne nuisent à leur capacité ou à celle de leur enfant à « faire partie de l'équipe ». Au moment des essais, les entraîneurs pourraient décider de ne pas retenir un joueur sur la base des renseignements contenus dans le passeport et de choisir un autre joueur au potentiel semblable, mais exempt d'antécédents de commotions cérébrales. Pour les parents et les athlètes, il s'agirait d'une forme de discrimination.
3. **Le droit de choisir** : Tant les parents que les athlètes estiment que la divulgation de renseignements relatifs à leur santé doit relever de leur décision exclusive. La communication de renseignements personnels devrait, selon eux, toujours être volontaire et relever de leur responsabilité seule. Le concept du passeport tel qu'il est présenté soulève des objections sur la base de ce principe.
4. **Autres tiers** : Certains participants craignent également que l'accès au passeport ne mène à l'utilisation de l'information, à des fins non prévues, par des tiers intéressés. Des participants de diverses catégories soulèvent l'exemple des compagnies d'assurances.

À la fin des séances, seule une minorité des participants soutient encore le concept du passeport, mais tous continuent de penser qu'il faut en faire plus pour protéger nos jeunes et les adultes canadiens qui pratiquent des sports. Les participants estiment que si les renseignements sur les commotions cérébrales sont utilisés sous forme agrégée seulement pour mieux comprendre les risques ainsi que l'incidence selon le sport, le groupe d'âge et d'autres variables d'importance, ils appuieraient le concept. Ils le soutiendraient également si ce type de données aidait les communautés médicales et sportives canadiennes. Pour la plupart des participants, la protection des Canadiens doit d'abord provenir d'une sensibilisation accrue, d'une meilleure communication et de formations supplémentaires sur les commotions cérébrales dans le sport. D'autres suggèrent des systèmes plus volontaires où les parents et les athlètes pourraient divulguer leurs antécédents de commotions cérébrales lorsqu'ils pensent que c'est dans leur intérêt. Quel que soit le mécanisme utilisé (p. ex. des alertes médicales ou tout autre système), les participants envisagent toujours le concept dans un contexte de divulgation volontaire.

1.3.2 Entrevues en profondeur

Si l'on considère l'ensemble des sports de niveau amateur pratiqués chaque année au Canada, tous âges et tous niveaux confondus, un très faible pourcentage fait l'objet d'une collecte organisée de données liées aux commotions cérébrales. Lorsque des données sont recueillies, elles le sont généralement auprès d'équipes de haut niveau et lors de compétitions importantes.

La collecte de données relatives aux commotions cérébrales fait souvent partie d'un programme plus large de surveillance de la santé et des performances des athlètes. L'organisation sportive possédant ce qui ressemble le plus à un programme complet de suivi des commotions cérébrales est Rugby Canada. Celle-ci est en mesure d'extraire ce type de renseignements de sa base de données d'inscription des joueurs.

Les obstacles à la collecte de données sur les commotions cérébrales comprennent :

- Les préoccupations relatives à la protection de la vie privée;
- les questions concernant les personnes responsables de saisir les données et de tenir à jour la base de données;

- les défis liés au diagnostic;
- la forme technologique que prendrait une telle structure inter-juridictionnelle et inter-sportive;
- le coût.

Le respect de la vie privée est une préoccupation majeure. Les données relatives aux commotions cérébrales sont des renseignements sur la santé qui doivent être gérés avec soin, en tenant compte de la manière dont ils sont regroupés et des personnes qui y ont accès. Pour les associations et les entraîneurs, d'autres incertitudes importantes liées à la création et à la tenue à jour d'une telle base de données incluent la personne qui serait responsable de saisir les données et la forme qu'adopterait la plateforme.

Dans de nombreuses ligues, certaines équipes font le suivi électronique des renseignements relatifs aux blessures des joueurs, y compris les commotions cérébrales. Ce suivi s'effectue généralement au moyen d'applications logicielles fournies par des sociétés privées et dont la tenue à jour est assurée par un entraîneur de l'équipe ou un autre membre du personnel de soutien. Ce sont généralement les équipes de haut niveau qui réalisent ce type de suivi des blessures, et l'application présente habituellement un coût.

Il est très difficile d'envisager l'adoption globale d'un tel système dans un sport à tous les niveaux, et encore moins un système comprenant plusieurs sports. Les ressources humaines et les moyens financiers sont insuffisants pour adopter à l'échelle d'un sport le type de système auquel les équipes sportives de très haut niveau font parfois appel.

La conception et la tenue à jour d'une base de données sur les commotions cérébrales sont des préoccupations importantes sur le plan financier et sur le plan des ressources humaines nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre un tel système.

Toutes les parties prenantes interrogées dans le cadre de l'étude parlent positivement des efforts actuellement déployés pour accroître la sensibilisation aux commotions cérébrales dans le sport, améliorer les protocoles de détection et éduquer les participants relativement aux étapes nécessaires pour s'assurer que les blessés sont traités correctement avant de reprendre le jeu. Il en ressort que ces initiatives sont importantes et qu'elles influencent la façon dont les communautés sportives abordent les commotions cérébrales dans leur sport respectif. Bien que les participants de l'étude soient favorables au concept d'une base de données sur les commotions cérébrales, ils craignent qu'elle ne nuise à ces efforts.

Si une base de données devait être créée, il faudrait réfléchir soigneusement à la nature des renseignements recueillis et à leur mode de gestion. Une base de données personnalisée serait bénéfique, car elle permettrait d'atténuer l'incidence de commotions multiples, mais il est à craindre que l'historique des commotions soit utilisé à mauvais escient par les programmes sportifs de haut niveau comme outil de sélection lors du recrutement des participants. Même la probabilité la plus faible qu'une telle situation puisse avoir lieu aurait une incidence sur la participation pleine et entière d'un athlète ou d'un parent à une base de données.

Des doutes et des inquiétudes existent quant à la capacité de concevoir et de lancer un programme de suivi des commotions cérébrales dans plusieurs sports, mais les chercheurs et les associations sportives désirent aussi fortement obtenir des données plus précises sur la fréquence des commotions cérébrales dans le sport. Il est nécessaire de disposer de données plus agrégées pour mieux comprendre les commotions cérébrales dans le sport et pour évaluer l'incidence des mesures que les organismes sportifs ont déjà mises en œuvre pour gérer les commotions cérébrales.

Dans le sport, les commotions cérébrales sont considérées comme différentes des autres blessures. Pendant longtemps, elles n'ont pas été reconnues comme une « véritable » blessure. Cette situation est en train de changer grâce aux méthodes de sensibilisation et de détection uniforme qu'intègrent de nombreux organismes sportifs, comme les

exigences de certification obligatoires pour les équipes et les entraîneurs. De plus, l'accent mis sur la réalisation d'une évaluation médicale et le protocole de retour au jeu améliore la manière dont les commotions cérébrales sont traitées. Les opinions longtemps défendues commencent à changer et cette tendance devra se poursuivre pour que les commotions cérébrales soient systématiquement traitées avec le sérieux qu'elles méritent.

1.4 Remarques sur l'interprétation des conclusions de la recherche

Les opinions et les observations exprimées dans ce document ne reflètent pas celles de PCH (Sport Canada). Ce rapport a été rédigé par la firme Léger d'après la recherche menée expressément dans le cadre de ce projet. Cette recherche n'est pas probabiliste; les résultats ne peuvent pas être transposés à la population générale du Canada.

1.5 Déclaration de neutralité politique et coordonnées

Léger certifie que les résultats livrés sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique décrites dans la *Politique de communication du gouvernement du Canada* et dans la *Directive sur la gestion des communications*.

Plus précisément, les produits livrables ne comprennent pas d'information sur les intentions de vote électoral, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ni l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Signé :

Christian Bourque, chercheur principal

Léger Marketing inc.

Annexes

A.1 Guide de recrutement

DESCRIPTION DES GROUPES DE DISCUSSION (Population générale)

Les groupes de discussion seront organisés en ligne via la plateforme Focus Vision.

La population cible de l'ensemble de ce projet de recherche est composée de trois groupes principaux de Canadiens : Les adultes (25+) et les jeunes (16-24) participant à des sports organisés et les parents de participants à des sports organisés.

L'objectif est de recruter 10 participants par groupe de discussion.

		PROFIL
ADULTES	GR 1 = ATLANTIQUE (ENG) GR 2 = QUÉBEC (FRA) GR3 = COLOMBIE-BR (ENG) GR 4 = TERRITOIRES (ENG)	<ul style="list-style-type: none">• Adultes de plus de 18 ans (sociodémographiques variés).• Sexe : une bonne mixité.• Langue parlée : Anglais OU français selon les régions.• Tranche d'âge : un bon mélange (25- 65 ans).• Éducation : un bon mélange.• Profession : une bonne combinaison.• Revenu : une bonne combinaison.• Participation à des sports organisés - avant la pandémie et prévoir de reprendre l'activité.
JEUNES	GR 5 = ONTARIO (ENG) GR 6 = PRAIRIES (ENG) GR 7 = COLOMBIE-BR (ENG)	<ul style="list-style-type: none">• Les jeunes de 16 à 24 ans (sociodémographiques variés).• Sexe : un bon mélange.• Langue parlée : Anglais• Groupe d'âge : un bon mélange (16-24) moitié-moitié moins de 18 ans - plus de 18 ans.• Éducation : un bon mélange.• Profession : une bonne combinaison.• Revenu : une bonne combinaison.• Participation à des sports organisés - avant la pandémie et prévoir de reprendre l'activité.
PARENTS	GR 8 = QUÉBEC. (FRA) GR 9 = ONTARIO (ENG) GR 10 = PRAIRIES (ENG)	<ul style="list-style-type: none">• Adultes de plus de 18 ans (sociodémographiques variés).• Sexe : une bonne mixité.• Langue parlée : Anglais OU français selon les régions.• Groupe d'âge : un bon mélange.• Éducation : une bonne combinaison.• Profession : une bonne combinaison.• Revenu : une bonne combinaison• Avoir une implication au moins minimale dans le sport de leur enfant (assister aux entraînements, aux matchs, aux compétitions, s'impliquer dans le club ou dans les activités du club).

Pour chaque participant, recueillez les informations suivantes :

Nom du participant:

Téléphone à la maison:

Cell phone:

Adresse courriel:

Date de recrutement:

Recruteur :

Groupe #:

Confirmation (date):

ÉTAPE 1 (WEB) - SÉLECTION ET PROFILAGE

INTRODUCTION

Bonjour, je suis _____ de Léger, une société d'opinion publique. Would you prefer that I continue in English or French? Préférez-vous continuer en français ou en anglais ?". Nous organisons actuellement des groupes de discussion pour le compte du gouvernement du Canada. L'objectif du groupe de discussion est de recueillir des opinions et des perceptions sur les sports organisés au Canada. Vous n'avez pas besoin d'être un expert pour participer à ces groupes de discussion.

Nous nous préparons à tenir quelques groupes de discussion avec des Canadiens comme vous. Ces groupes de discussion seront menés " en ligne " et seront dirigés par un professionnel de la recherche avec un maximum de dix participants. Toutes les opinions resteront anonymes et ne seront utilisées qu'à des fins de recherche, conformément aux lois visant à protéger votre vie privée. Nous n'avons rien à vendre, nous ne faisons pas de publicité et il ne s'agit pas d'un sondage d'opinion sur l'actualité ou la politique.

Votre participation est volontaire. Toutes les informations recueillies, utilisées et/ou divulguées ne seront utilisées qu'à des fins de recherche et la recherche est entièrement confidentielle. Nous nous engageons également à protéger la vie privée de tous les participants. Les noms des participants ne seront pas communiqués à des tiers. Puis-je continuer ?

[NOTE DE L'INTERVIEWEUR : SI L'ON DEMANDERA AUX PARTICIPANTS DE SE RÉFÉRER AUX LOIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE, DITES : " Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels, la législation du gouvernement du Canada, et aux dispositions des lois provinciales pertinentes sur la protection de la vie privée ".]

Pour plus d'informations sur cette recherche, visitez le site Canadianresearchinsightscouncil.ca en utilisant le numéro d'enregistrement du projet.

Le groupe de discussion aura lieu en ligne le (**INSÉRER DATE/HEURE**) et durera au maximum 1,5 heure. Vous recevrez une rémunération de **100 \$** pour votre temps.

Q0

Êtes-vous disponible pour participer à ce groupe de discussion à **INSÉRER LA DATE ET L'HEURE** ?

Oui	1
Non	2 REMERCIER ET TERMINER

A1. Êtes-vous intéressé à participer ?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER

Je voudrais maintenant vous poser quelques questions pour voir si vous répondez à nos critères d'éligibilité pour participer.

AGE.

1. Dans quelle catégorie d'âge vous situez-vous ?

Sous 16	99	REMERCIER ET TERMINER
16 à 17	1	Eligible pour GR 5-6-7-
18 à 24	2	Eligible pour GR 5-6-7-8-9-10
25 à 34	3	Eligible pour GR 1-2-3-4-8-9-10
35 à 44	4	Eligible pour GR 1-2-3-4-8-9-10
45 à 54	5	Eligible pour GR 1-2-3-4-8-9-10
55 à 64	6	Eligible pour GR 1-2-3-4-8-9-10
65 et plus	7	Eligible pour GR -8-9-10

A2. Les discussions de groupe que nous organisons vont se dérouler sur Internet. Il s'agira de "groupes de discussion en ligne". Les participants devront disposer d'un **ordinateur**, d'une **connexion Internet à haute vitesse** et d'une **WebCam** pour pouvoir participer au groupe. Seriez-vous en mesure de participer dans ces conditions?

Oui	1	CONTINUER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER

PROFILING

Parents

Êtes-vous le parent, le beau-parent ou le tuteur d'un enfant qui participait à un sport organisé avant la pandémie et qui a l'intention de continuer à participer à un sport organisé une fois la pandémie terminée ?

Un sport organisé est un sport structuré d'une manière ou d'une autre, avec un entraîneur, des règles établies et un calendrier de jeux ou d'événements. Il existe souvent un organisme directeur qui supervise les affaires sportives.

Oui	1	CONTINUER
Non	2	ALLER À SPORTS1

Parents2

Assumez-vous ou non les rôles suivants dans la pratique sportive de votre/vos enfant(s) ?

- A. J'assiste aux entraînements de mes enfants
- B. J'assiste aux compétitions de mes enfants
- C. J'assiste aux réunions de parents avec le club et les entraîneurs de mon enfant.
- D. Je m'implique dans le club sportif de mon enfant (entraîneur bénévole, collecte de fonds, accompagnement des enfants aux compétitions, organisation de visites de l'équipe, etc.)

Oui	1 ELIG GR-8-9-10	CONTINUER (Historique des blessures)
Non	2	ALLER À SPORTS1

Il faut avoir au moins un OUI pour être éligible au groupe "parents".

SPORTS1

Les questions suivantes doivent être posées aux jeunes et aux adultes.

Avant la pandémie, avez-vous participé à un sport organisé en tant que participant, entraîneur, instructeur, officiel ou bénévole et avez-vous l'intention de continuer à participer à un sport organisé une fois la pandémie terminée ?

Un sport organisé est un sport structuré d'une manière ou d'une autre, avec un entraîneur, des règles établies et un calendrier de jeux ou d'événements. Il y a souvent un organe directeur qui supervise les affaires du sport.

RÉPONSE

Oui	1 ELIG GR1-2-3-4-5-6-7	CONTINUE R À SPORT2
Non	2	REMERCIER ET TERMINER

ACTIVITÉS

Participant	1
Entraîneur/instructeur	2
Bénévole	3
Administrateur	4
Officiel	5

SPORTS2

Quel est ce sport ?

Cochez toutes les cases qui s'appliquent

- Tir à l'arc
- Athlétisme
- Badminton
- Baseball
- Basketball
- Boccia
- Boxe
- Cricket
- Curling
- Cyclisme
- Equitation
- Football
- Golf
- Gymnastique
- Hockey
- Judo
- Lacrosse
- Ringuette
- Aviron
- Rugby
- Course à pied / athlétisme
- Patinage (patinage artistique ou patinage sur piste longue ou courte)
- Ski ou snowboard alpin, biathlon, ski de fond et ski acrobatique
- Soccer
- Softball
- Natation/nage artistique/plongeon
- Tennis de table
- Taekwondo
- Tennis
- Volley-ball
- Lutte
- Goalball
- Para hockey sur glace
- Powerlifting
- Basket-ball en fauteuil roulant
- Curling en fauteuil roulant
- Escrime en fauteuil roulant
- Rugby en fauteuil roulant
- Tennis en fauteuil roulant
- Tir Para-sport
- Volley-ball assis
- Parasports
- Autre, veuillez préciser : _____
- Je ne sais pas

S'IL NE S'AGIT PAS D'UN SPORT ORGANISÉ - SPORTS NON ORGANISÉS Il s'agit de sports peu organisés qui ne sont pas réglementés par un organisme directeur et dont les règles ne sont pas définies ou claires. **REMERCIER ET TERMINER**

HISTORIQUE DES BLESSURES (Pas de quotas sur les BLESSURES)

Parents : Votre enfant a-t-il déjà subi une blessure sportive ?

SI OUI : Quel type de blessure était-ce ? SPECIFIER: _____

Jeunes et adultes :

Avez-vous déjà subi une blessure dans la pratique de votre sport ?

SI OUI : Quel était le type de blessure ? SPECIFIER: _____

INTRO1. Socio-démographique

1. Est-ce que vous ou un membre de votre famille immédiate travaillez ou avez déjà travaillé dans ... ?

Recherche en marketing	1 REMERCIER ET TERMINER
Marketing et publicité	2 REMERCIER ET TERMINER
Relations publiques, communications	3 REMERCIER ET TERMINER
Médias (journaux, télévision, radio, etc.)	4 REMERCIER ET TERMINER
Télécommunications	5 REMERCIER ET TERMINER
Aucune des catégories ci-dessus	9

2.

Avez-vous participé à un groupe de discussion au cours des six derniers mois ?

Yes	1	CONTINUE R REMERCIER ET TERMINER
No	2	

3.

Au cours des cinq dernières années, à combien de groupes de discussion avez-vous participé ?

Entrez le nombre : _____ **Si 5 ou plus REMERCIER ET TERMINER**

Les questions suivantes portent sur le sexe. Le gouvernement du Canada prend la vie privée des Canadiens très au sérieux. Ces renseignements sont recueillis uniquement parce que les sports sont actuellement des activités souvent organisées selon les catégories d'hommes et de femmes. Vos réponses à ces questions sont confidentielles et vous pouvez choisir de ne pas fournir de réponse.

Sexe

2. 1. Quel était le sexe qui vous a été assigné à la naissance".

Homme	1
Femme	2
Préfère ne pas dire	3

Province

3. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous ?

Colombie-Britannique	1	Gr 3-7
Alberta	2	Gr6-10
Saskatchewan	3	Gr6-10
Manitoba	4	Gr6-10
Ontario	5	Gr 5-9
Québec	6	Gr2-8
Nouveau Brunswick	7	Gr1
Nouvelle-Écosse	8	Gr1
Île-du-Prince-Édouard	9	Gr1
Terre-Neuve	10	Gr1
Territoires du Nord-Ouest	11	Gr4
Yukon	12	Gr4
Nunavut	13	Gr4

4. Area

4. Vivez-vous actuellement dans une zone urbaine ou rurale ?

Urbaine	1
Rurale	2

Bon mixte dans les groupes

5. Langage

5. Quelle est la première langue que vous avez apprise à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore ?
Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la deuxième langue apprise.

Français	1	
Anglais	2	
Une langue indigène	3	
Autre, veuillez préciser	96	0
Je préfère ne pas répondre	99	

7. EDUCATION.

7. Quel est le niveau d'éducation le plus élevé que vous ayez atteint ?

Quelques années d'études secondaires	1
Diplôme d'études secondaires	2
Études collégiales/professionnelles/écoles de métiers/commerciales/CEGEP	3

Diplôme d'études collégiales/professionnelles/écoles de métiers/commerciales/CEGEP	4
Études universitaires partielles (aucun diplôme obtenu)	5
Université complète (diplôme ou baccalauréat)	6
Université/école professionnelle de troisième cycle (maîtrise, doctorat ou tout autre diplôme professionnel)	7
Autre, veuillez préciser : _____	96
Ne sait pas	98
Préfère ne pas répondre	99

8. OCCUPATION

8. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre situation professionnelle actuelle ? Êtes-vous...

Travail à temps plein (35 heures ou plus par semaine)	1
Travail à temps partiel (moins de 35 heures par semaine)	2
Indépendant	3
Chômeur, mais à la recherche d'un emploi	4
Étudiant scolarisé à plein temps	5
Retraité	6
Ne faisant pas partie de la population active (personne au foyer à plein temps, parent à plein temps ou chômeur ne cherchant pas de travail)	7
Autre situation professionnelle. Veuillez préciser.	8

9 – REVENU

Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux le revenu total de votre ménage ? C'est-à-dire le revenu total de toutes les personnes de votre ménage combinées, avant impôts.

Moins de 20 000 dollars	1
Entre 20 000 \$ et un peu moins de 40 000 \$.	2
Entre 40 000 \$ et un peu moins de 60 000 \$.	3

Entre 60 000 \$ et un peu moins de 80 000 \$.	4
Entre 80 000 \$ et un peu moins de 100 000 \$.	5
Entre 100 000 \$ et un peu moins de 150 000 \$.	6
150 000 \$ et plus	7

10. DISABILTY

Vous identifiez-vous comme une personne en situation de handicap ? Une personne handicapée est une personne qui présente une incapacité durable ou récurrente (liée à la vision, à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, au développement, à la mémoire ou à la santé mentale) qui limite ses activités quotidiennes à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison (comme à l'école, au travail ou dans la communauté en général).

Oui	1	Au moins un par gr
Non	2	
[Ne pas lire] Ne sait pas	98	
[Ne pas lire] Préfère ne pas répondre	99	

11. Disabiliy2 (IF YES AT Q10)

Avec quel type de handicap vivez-vous ?

Physique	1
Mental	2
Intellectuel	3
Cognitif	4
Apprentissage	5
Communication	6
Sensorielle	7
Autre, veuillez préciser : _____	8
Préfère ne pas dire	9

Avis de confidentialité

Les renseignements personnels que vous fournissez au gouvernement du Canada sont régis conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Nous ne recueillons que les renseignements dont nous avons besoin pour mener à bien le projet de recherche.

But de la collecte : Nous avons besoin de vos renseignements personnels pour déterminer votre admissibilité et enregistrer votre consentement à participer à cette recherche.

Autres utilisations ou divulgations : Vos informations personnelles ne seront pas partagées. Dans des situations limitées et spécifiques, vos renseignements personnels peuvent être divulgués sans votre consentement, conformément au paragraphe 8(2) de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Consentez-vous à participer à cette recherche ?

- Oui (continue)**
- Non (STOP)**

Nom du participant: _____

Date: _____

INVITATION

Merci. Nous aimerions vous inviter à participer au groupe de discussion.

Le groupe de discussion aura lieu à [XX], le ____XX____ (date/heure) __XX__.

Je vous rappelle que vous aurez besoin d'un ordinateur et d'une connexion Internet à haut débit pour participer au groupe de discussion. Vous ne pouvez pas participer en utilisant un téléphone portable.

J'ai maintenant quelques questions concernant la confidentialité, vos informations personnelles et le processus de recherche. Nous avons besoin de votre consentement sur quelques points qui nous permettront de mener notre recherche. Pendant que je passe en revue ces questions, n'hésitez pas à me poser les questions que vous souhaitez voir clarifiées.

Nous devons fournir à la plateforme en ligne et au modérateur de la session les noms et profils des personnes participant au groupe de discussion, car seules les personnes invitées sont autorisées à participer à la session et la plateforme et le modérateur doivent disposer de ces informations à des fins de vérification. Soyez assurés que ces informations resteront strictement confidentielles. ALLER À P1

P1) Maintenant que j'ai expliqué cela, ai-je votre permission de fournir votre nom et votre profil à **la plateforme en ligne et au modérateur** ?

Oui	1 ALLER À P2
Non	2 REMERCIER ET TERMINER

P2) Un enregistrement de la séance du groupe de discussion sera produit aux fins du projet de recherche. L'enregistrement ne sera utilisé que par l'équipe de personnes travaillant sur le projet chez Léger et par le gouvernement du Canada pour aider à la préparation d'un rapport sur les résultats de la recherche. Acceptez-vous d'être enregistré uniquement à des fins de recherche ?

Oui	1 COMPLETER L'INVITATION
-----	--------------------------

Non	2 Lisez les informations ci-dessous et P2A
-----	---

Il est nécessaire pour le processus de recherche que nous enregistrons la session du groupe de discussion car le chercheur a besoin de ce matériel pour compléter le rapport

P2a) Maintenant que j'ai expliqué cela, ai-je votre permission pour enregistrer le groupe de discussion ?

Oui	1 COMPLETER L'INVITATION
Non	2 REMERCIER ET TERMINER

Comme nous n'invitons qu'un petit nombre de personnes à participer, votre participation est très importante pour nous. Si, pour une raison quelconque, vous ne pouvez pas participer, veuillez nous appeler afin que nous puissions trouver quelqu'un pour vous remplacer. Vous pouvez nous joindre à _____ à notre bureau. Veuillez demander _____.

Nous enverrons vos informations de connexion au groupe de discussion en ligne à votre adresse électronique. Veuillez confirmer la réception de ces informations lorsqu'elles vous parviendront.

Votre adresse électronique :

Merci beaucoup !

Nom :

Numéro de téléphone (pendant la journée) :

Numéro de téléphone (en soirée) :

Adresse électronique :

A.2 Guides de discussion

ENTREVUES DE GROUPE

Temps total anticipé par groupe : 90 minutes

Introduction et explication

PRÉSENTATION

Bonjour à tous et bienvenue dans ce groupe de discussion. J'espère que tout le monde se porte bien. Permettez-moi de me présenter. Je m'appelle _____ et je suis _____ chez Léger Marketing. Léger Marketing est une société de recherche sur l'opinion publique et les consommateurs. Certains d'entre vous connaissent probablement déjà Léger Marketing grâce à nos sondages et à notre présence dans les différents médias du pays. En plus des sondages, nous organisons des groupes de discussion, comme celui-ci, sur une variété de sujets différents.

OBJECTIF PRIMAIRE

Léger Marketing organise des groupes de discussion pour le compte de Patrimoine canadien (Sport Canada) afin de recueillir vos opinions et vos perceptions sur quelques questions touchant le sport organisé au Canada.

RÈGLES DE DISCUSSION

Bien que vous ne puissiez pas les voir, je tiens à vous informer que certains de nos collègues analystes participent à cette étude. Ils écouteront le groupe de discussion et prendront des notes.

Les groupes de discussion sont conçus pour encourager une discussion ouverte et honnête. Mon rôle de modérateur est de guider la discussion et d'encourager chacun à participer. Je veillerai également à ce que la discussion reste dans le sujet et respecte l'horaire.

Votre rôle est de répondre aux questions et d'exprimer vos opinions. Nous voulons entendre les opinions de chacun dans un groupe de discussion, alors ne vous retenez pas si vous avez un commentaire à faire, même si vous pensez que votre opinion peut être différente de celle des autres membres du groupe. D'autres peuvent partager votre point de vue. L'opinion de chacun est importante et doit être respectée.

Je tiens également à souligner qu'il n'y a pas de mauvaises réponses. Nous cherchons simplement à connaître votre opinion. Il ne s'agit pas d'un test de vos connaissances.

Il est également important que vous parliez suffisamment fort pour que tout le monde puisse vous entendre et que vous parliez un à la fois pour que je puisse suivre la discussion.

Enfin, nous enregistrons sur vidéo le groupe de discussion à des fins d'analyse. L'enregistrement ne sera visionné que par les personnes travaillant sur ce projet afin de les aider à rédiger un rapport de projet pour Patrimoine canadien (Sport Canada). Les enregistrements ne seront pas diffusés d'une autre manière sans votre consentement explicite.

CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

- Les discussions que nous aurons ce soir resteront toujours confidentielles.
- Votre nom ne sera jamais mentionné dans le rapport du projet.
- Les informations sont collectées uniquement dans le cadre du projet.

Avez-vous des questions avant que nous commençons ?

A. PARTICIPANTS - ADULTES ET JEUNES

Tâche brise-glace :

Pour commencer, veuillez vous présenter en partageant avec le reste du groupe votre prénom et le(s) sport(s) organisé(s) auquel(s) vous participez, que ce soit en tant que participant, entraîneur, organisateur, arbitre, etc.

Nous allons maintenant commencer la partie questions-réponses, qui est la raison principale de notre présence ici aujourd'hui.

Partie 1 : Introduction aux traumatismes crâniens dans le sport

***Pour les besoins de cette discussion, veuillez noter que le terme "sport" fait référence au "sport organisé", défini comme suit : "Le sport organisé est généralement arbitré, a un horaire régulier et est régi par des règles. Quelques exemples sont un programme de football communautaire, une équipe de natation ou un club d'athlétisme." ***

J'aimerais savoir si vous considérez que votre sport est un peu dangereux ou très dangereux, dans le sens où il y a un risque élevé de blessures ou d'accidents ?

Quels types de blessures ou d'accidents sont les plus fréquents dans le(s) sport(s) que vous pratiquez ?

Avez-vous déjà été blessé ou eu un accident en pratiquant votre (vos) sport(s) ? Quel type de blessure ou d'accident avez-vous subi ?

Avez-vous subi un traumatisme crânien en pratiquant votre (vos) sport(s) ? La probabilité que vous subissiez une ou plusieurs commotions cérébrales est-elle élevée ou faible ? Pourquoi est-ce le cas, veuillez expliquer votre réponse ? Les risques de commotions cérébrales sont-ils plus ou moins élevés dans le(s) sport(s) que vous pratiquez que dans d'autres sports ?

Avez-vous déjà subi une commotion cérébrale ? Une fois ou plus d'une fois ?

Si non, avez-vous déjà vu un autre participant subir une commotion cérébrale ?

Partie 2 : Gestion de la commotion cérébrale

Comment s'est déroulée la gestion de votre rétablissement après la commotion cérébrale que vous avez subie ?

Qui était impliqué dans cette gestion ? Était-elle bien gérée de votre point de vue ?

Quelles étaient les responsabilités de chacun ? Les médecins ? Les entraîneurs ? Les parents ou la famille ? Le club ou la ligue ?

Pensez-vous que votre famille a géré l'aspect gestion de votre commotion cérébrale au mieux de ses capacités ? Veuillez expliquer votre réponse.

Un document ou un dossier médical (par exemple, une note médicale du médecin ou une évaluation médicale donnant un aperçu du traumatisme crânien subi avec le traitement prescrit, etc.) de votre commotion cérébrale a-t-il été partagé avec votre club, votre ligue, vos entraîneurs ou votre famille et qui l'a partagé ?

Quel type d'information était inclus dans ce dossier ?

Que s'est-il passé avec ce dossier ?

À quoi est-il censé servir ? Comment pourrait-il être utilisé ?

Avez-vous eu une ou plusieurs expériences négatives en partageant ces informations avec l'entraîneur et/ou le club ?

En repensant à la commotion cérébrale subie, à sa gestion et à votre expérience de rétablissement, avez-vous des inquiétudes quant à la possibilité de continuer à faire du sport à l'avenir ?

Avez-vous des inquiétudes quant à la possibilité de subir d'autres commotions cérébrales et quelles sont-elles ?

Partie 3 : Introduction du passeport commotions cérébrales

Examinons maintenant une situation hypothétique.

Le scénario est le suivant : Imaginez qu'il existe un document ou un dossier médical qui recueille les informations sur l'historique des commotions cérébrales d'un individu (ou d'un participant) (qui comprendrait les commotions cérébrales actuelles et antérieures). Il s'agirait d'un document personnel pour chaque participant.

Si on vous le demandait, accepteriez-vous de partager vos antécédents médicaux de commotions cérébrales avec les entraîneurs et les organisations/clubs sportifs par le biais d'un document (par exemple, un passeport santé) afin de garantir que des mesures sont en place pour protéger votre santé ?

Pourquoi ? Pouvez-vous expliquer votre réponse ?

Qu'est-ce qui vous fait dire oui ?

Qu'est-ce qui vous fait dire non ?

À l'avenir, si un passeport de santé contenant vos antécédents de commotions cérébrales existait, seriez-vous à l'aise de partager ce document avec votre organisation sportive ? Pensez-vous que cela aiderait votre organisation sportive/club à mettre en œuvre les mesures appropriées pour protéger votre santé lors de votre retour au jeu après une commotion cérébrale ? Veuillez expliquer votre réponse.

Voyez-vous des avantages et/ou des bénéfices associés à un tel document ?

Pourquoi dites-vous cela ?

Partie 4 : Préoccupations

Que pensez-vous du fait de partager vos antécédents médicaux en matière de commotions cérébrales avec votre organisation sportive/club ?

Pouvez-vous expliquer vos sentiments à ce sujet ?

SI OUI : Quelles sont vos principales préoccupations ? Pourquoi ? Y a-t-il d'autres préoccupations ?

SI NON : Pourquoi dites-vous cela ? Pouvez-vous dire pourquoi vous n'avez aucune préoccupation ?

SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ PRÉCÉDEMMENT :

Quelles sont vos préoccupations en ce qui concerne la gestion par l'organisation de vos antécédents médicaux en matière de commotions cérébrales (consignés dans un document de santé) ?

Veuillez expliquer vos préoccupations.

Explorez en profondeur toutes les préoccupations que les participants peuvent avoir concernant le partage de leur dossier médical avec leur organisation sportive/club.

Partie 5. Conclusion

Voilà qui résume les questions que j'avais à vous poser aujourd'hui. J'aimerais savoir si vous avez d'autres commentaires sur l'idée d'un passeport médical pour les commotions cérébrales dans les sports organisés.

Avez-vous d'autres idées à partager avant de mettre fin à cette session ?

Invitation : Est-ce que quelque chose comme le passeport COVID-19 serait pertinent ?

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

B. PARENTS DES PARTICIPANTS

Brise-glace :

Pour commencer, veuillez-vous présenter en indiquant votre prénom et le(s) sport(s) organisé(s) auquel(s) votre enfant participe. Dites-nous également si vous jouez un rôle dans le sport de votre enfant (en tant qu'entraîneur, formateur, manager, bénévole, arbitre, etc.)

Nous allons maintenant commencer la partie questions-réponses qui est la raison principale de notre présence ici aujourd'hui.

Partie 1 : Introduction aux traumatismes crâniens dans le sport

****Dans le cadre de cette discussion, veuillez noter que le terme "sport" fait référence au "sport organisé", défini comme suit : "Le sport organisé est généralement dirigé par un arbitre, a un horaire régulier et est régi par des règles. Quelques exemples sont un programme de football communautaire, une équipe de natation ou un club d'athlétisme" ***.*

J'aimerais savoir si vous considérez que le sport auquel votre/vos enfant(s) participe(nt) est légèrement dangereux ou très dangereux, en ce sens qu'il y a un risque élevé de blessures ou d'accidents ?

Quels types de blessures ou d'accidents sont les plus fréquents dans le(s) sport(s) pratiqué(s) par votre (vos) enfant(s) ?

Votre ou vos enfants ont-ils déjà été blessés ou ont-ils eu un accident en pratiquant leur(s) sport(s) ? Quel type de blessure ou d'accident a-t-il/elle subi ?

Votre/vos enfant(s) a-t-il/ont-ils subi un traumatisme crânien en pratiquant leur(s) sport(s) ?

La probabilité qu'ils subissent une ou plusieurs commotions cérébrales dans leur(s) sport(s) est-elle élevée ou faible ? Pourquoi est-ce le cas, veuillez expliquer votre réponse ? Y a-t-il plus ou moins de risques de commotions cérébrales dans le(s) sport(s) qu'ils pratiquent que dans d'autres sports ?

Votre ou vos enfants ont-ils déjà subi une commotion cérébrale ? Une fois ou plus d'une fois ?

Si non, avez-vous déjà vu un autre enfant participant subir une commotion cérébrale ?

Partie 2 : Gestion des commotions cérébrales

Comment s'est déroulée la gestion du rétablissement de votre (vos) enfant(s) après la commotion cérébrale qu'il(s) a (ont) subie ?

Qui d'autre était impliqué dans la gestion de la commotion cérébrale de votre (vos) enfant(s) ?

Comment cette gestion s'est-elle déroulée exactement ? Qu'est-ce qui a été impliqué dans la gestion de leur commotion cérébrale ?

Quelles étaient les responsabilités de chacun dans la gestion des commotions cérébrales ? Les médecins ? Les entraîneurs ? Les parents ou la famille ? Le club ou la ligue ?

Un document ou un dossier médical concernant la commotion de votre/vos enfant(s) a-t-il été partagé avec vous, le club, la ligue ou les entraîneurs ? Quelles informations relatives à la commotion cérébrale de votre enfant avez-vous partagées avec les entraîneurs et/ou l'organisation sportive de votre enfant ?

Quel type d'information était inclus dans ce document ou dossier médical ?

Comment cette information contenue dans le dossier a-t-elle été utilisée ? Qu'est-il advenu de ce dossier une fois que votre enfant a été autorisé à reprendre son sport organisé ?

Avez-vous eu une ou plusieurs expériences négatives en partageant ces informations avec l'entraîneur, l'organisation sportive et/ou le club ?

Partie 3 : Introduction du Passeport Commotions cérébrales

Examinons maintenant une situation hypothétique.

Le scénario est le suivant : Imaginez qu'il existe un document ou un dossier médical contenant les informations relatives à l'historique des commotions cérébrales d'un individu (ou d'un participant) (qui comprendrait les commotions cérébrales actuelles et antérieures). Il s'agirait d'un document personnel pour chaque participant.

Si on vous le demande, accepteriez-vous de partager les antécédents médicaux de votre/vos enfant(s) en matière de commotions cérébrales avec les entraîneurs et les organisations/clubs sportifs par le biais d'un document (par exemple, un passeport santé) afin de garantir que des mesures sont en place pour protéger leur santé ?

Pourquoi ? Pouvez-vous expliquer votre réponse ?

Qu'est-ce qui vous fait dire oui ?

Qu'est-ce qui vous fait dire non ?

À l'avenir, si un passeport de santé contenant l'historique des commotions cérébrales de votre/vos enfant(s) existait, seriez-vous à l'aise de partager ce document avec leur organisation sportive/club ? Pensez-vous que cela aiderait leur organisation sportive/club à mettre en œuvre les mesures appropriées pour aider à protéger la santé de votre/vos enfant(s) lorsqu'il(s) retourne(nt) au jeu après une commotion cérébrale ? Veuillez expliquer votre réponse.

Voyez-vous des avantages et/ou des bénéfices associés à un tel document ?

Pourquoi dites-vous cela ?

Partie 4 : Préoccupations

Seriez-vous prêt à partager les antécédents médicaux de votre/vos enfant(s) en matière de commotions cérébrales sous la forme d'un passeport de commotions cérébrales ?

Que pensez-vous du fait de partager cette information avec votre organisation sportive/club ?

Pouvez-vous expliquer votre sentiment à ce sujet ?

SI OUI : Quelles sont vos principales préoccupations ? Pourquoi ? Y a-t-il d'autres préoccupations ?

SI NON : Pourquoi dites-vous cela ? Pouvez-vous dire pourquoi vous n'avez aucune préoccupation ?

SI CE N'EST PAS MENTIONNÉ PRÉCÉDEMMENT :

Quelles sont vos préoccupations en ce qui concerne la gestion par l'organisation de l'historique médical des commotions cérébrales de votre/vos enfant(s) (consigné dans un document de santé) ?

Veuillez expliquer vos préoccupations.

Explorez en profondeur toutes les préoccupations que les participants peuvent avoir concernant le partage des dossiers médicaux de leur(s) enfant(s) avec leur organisation sportive/club.

Pensez-vous que votre organisation sportive est équipée pour gérer les informations relatives aux commotions cérébrales ? Veuillez expliquer votre réponse.

Partie 6. Conclusion

Voilà qui résume les questions que j'avais à vous poser aujourd'hui. J'aimerais savoir si vous avez d'autres commentaires sur l'idée d'un passeport médical pour les commotions cérébrales dans les sports organisés.

Toute autre idée que vous aimeriez partager avant de terminer cette session.

Invitation : Est-ce que quelque chose comme le passeport COVID-19 serait pertinent ?

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION.

ENTREVUES INDIVIDUELLES EN PROFONDEUR

INTRODUCTION

- Présenter le modérateur et Léger
- Identifier le commanditaire de la recherche et les objectifs généraux - ministère du Patrimoine, Sport Canada.
- Expliquer en gros qui d'autre sera interviewé
- Durée de la réunion - environ une demi-heure à 45 minutes
- Format de la conversation
- Enregistrement audio (avec autorisation)
- Anonymat dans le rapport et le rapport sera accessible au public sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement une fois terminé.

OBJECTIF

Des données sont nécessaires pour mieux comprendre la valeur perçue par le public canadien, les avantages, l'intérêt et les préoccupations concernant la mise en œuvre d'un passeport pour les commotions cérébrales dans le sport. Cette recherche complétera également et s'appuiera sur les résultats actuels des données quantitatives relatives aux commotions cérébrales de l'Enquête sur la sécurité, l'éthique et l'équité dans le sport de 2021 de Sport Canada. Elle contribuera à orienter les directives futures du gouvernement du Canada en matière de soutien et de leadership dans les domaines de la gestion et de la prévention des commotions cérébrales et éclairera directement le travail du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial (FPT) sur les commotions cérébrales (coprésidé par Sport Canada) et des ministres FPT du Sport, de l'Activité physique et des Loisirs.

ORGANISATIONS SPORTIVES NATIONALES/PROVINCIALES/ TERRITORIALES

Q1

Votre organisation sportive procède-t-elle à une collecte de données sur les commotions cérébrales (par exemple, l'occurrence, l'historique des individus) ? DEMANDER DES DÉTAILS LORS DE LA DISCUSSION

SI OUI : À quoi cela ressemble-t-il ? Comment recueillez-vous les données ? Pourquoi recueillez-vous ces informations ?

SI NON : Avez-vous envisagé de mettre en place un système de suivi des commotions cérébrales ? Pourquoi pas ? [SI NÉCESSAIRE ET DÉCISION DE NE PAS LE FAIRE] Pourquoi avez-vous décidé de ne pas suivre cette voie ?

SI EN COURS DE DÉVELOPPEMENT : Veuillez décrire ce que vous faites ?

Q2

Seriez-vous d'accord pour dire qu'il serait utile à l'organisation et aux entraîneurs d'avoir accès aux antécédents médicaux des athlètes en matière de commotions cérébrales par le biais d'un document (par exemple, un dossier médical sur les commotions cérébrales) afin de s'assurer que des mesures sont en place pour protéger leur santé ?

- Pourquoi dites-vous cela ?

- Quels en sont les avantages ?

- Y a-t-il des préoccupations ? [Si oui, quelles sont vos préoccupations ?

Q3 [PEUT AVOIR ÉTÉ ABORDÉ À LA QUESTION 2 CI-DESSUS]

Êtes-vous préoccupé par le fait que les antécédents médicaux de la ou des commotions cérébrales soient consignés dans un document (par exemple, un dossier ou un compte de santé) ?

SI OUI : Veuillez expliquer quelles sont vos préoccupations. Est-ce que cela peut être atténué d'une manière ou d'une autre?

Q4

- L'utilisation d'un code QR similaire au système COVID serait-elle une option pour stocker les données sur les commotions cérébrales ?
- Cela pose-t-il des problèmes ? ESSAYEZ D'ÉNUMÉRER LES PROBLÈMES
- Qui, selon vous, devrait y avoir accès ?
- Quelles informations devraient être disponibles ? Quel niveau de détail?

Wrap

Voilà qui conclut mes questions. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce que nous avons discuté ?

Merci. Passez une bonne fin de journée

ORGANISMES PUBLICS

Q1

Votre organisation gouvernementale procède-t-elle à une collecte de données sur les commotions cérébrales (par exemple, l'occurrence, l'historique des individus) ? QUESTIONS POUR LA DISCUSSION

SI OUI : À quoi cela ressemble-t-il ? Comment recueillez-vous les données ? Pourquoi recueillez-vous ces informations ?

SI NON : Avez-vous envisagé de mettre en place un système de suivi des commotions cérébrales ? Pourquoi pas ? [SI NÉCESSAIRE] Pourquoi avez-vous décidé de ne pas suivre cette voie ?

SI EN COURS DE DÉVELOPPEMENT : Veuillez décrire ce que vous faites ?

Q2

Dans votre juridiction respective, quel serait le meilleur mécanisme pour collecter/gérer les données sur les commotions cérébrales ?

- Quels sont les défis auxquels vous faites/feriez face si vous entreprenez cela ?

Q3

Avez-vous des préoccupations concernant la gestion des antécédents médicaux de commotion(s) dans un document (par exemple, un dossier médical) ?

- SI OUI : Veuillez expliquer quelles sont vos préoccupations. Cela peut-il être atténué d'une manière ou d'une autre ?

Q4

L'utilisation d'un code QR similaire au système COVID serait-elle une option pour stocker les données sur les commotions cérébrales ?

- Cela pose-t-il des problèmes ? ESSAYEZ D'ÉNUMÉRER LES PROBLÈMES

- Qui, selon vous, devrait y avoir accès ?

- Quelles informations devraient être disponibles ? Quel niveau de détail ?

Wrap

Voilà qui conclut mes questions. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce que nous avons discuté ?

Merci. Passez une bonne fin de journée

EXPERTS DE LA SANTÉ

Q1

Pensez-vous que la collecte de données sur les commotions cérébrales est importante ?

- Pourquoi dites-vous cela ?
- Quels en seraient les avantages ?

Q2

Quels sont les meilleurs mécanismes pour recueillir et gérer les données sur les commotions cérébrales ? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

- Un document/dossier de santé personnel
- Une base de données
- Quelque chose d'autre [DISCUTER]

Q3

Comment les données sur les commotions cérébrales peuvent-elles être utilisées pour prévenir les récurrences ? Veuillez fournir une réponse détaillée.

Q4

Avez-vous des préoccupations concernant la gestion des antécédents médicaux de commotion(s) dans un document (par exemple, un dossier médical) ?

- SI OUI : Veuillez expliquer quelles sont vos préoccupations. Cela peut-il être atténué d'une manière ou d'une autre ?

Q5

L'utilisation d'un code QR similaire au système COVID serait-elle une option pour stocker les données sur les commotions cérébrales ?

- Cela pose-t-il des problèmes ? ESSAYEZ D'ÉNUMÉRER LES PROBLÈMES
- Qui, selon vous, devrait y avoir accès ?
- Quelles informations devraient être disponibles ? Quel niveau de détail ?

Wrap

Voilà qui conclut mes questions. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce que nous avons discuté ?

Merci. Passez une bonne fin de journée

COACHES

Q1

Votre organisation sportive procède-t-elle à une collecte de données sur les commotions cérébrales (par exemple, leur fréquence, l'historique des individus) ? QUESTIONS POUR LA DISCUSSION

SI OUI : À quoi cela ressemble-t-il ? Comment recueillez-vous les données ? Pourquoi recueillez-vous ces informations ?

SI NON : Avez-vous envisagé de mettre en place un système de suivi des commotions cérébrales ? Pourquoi pas ? [SI NÉCESSAIRE] Pourquoi avez-vous décidé de ne pas suivre cette voie ?

SI EN COURS DE DÉVELOPPEMENT : Veuillez décrire ce que vous faites ?

Q2

Avez-vous des préoccupations concernant la gestion des antécédents médicaux de commotion(s) dans un document (par exemple, un dossier médical) ?

- SI OUI : Veuillez expliquer quelles sont vos préoccupations. Cela peut-il être atténué d'une manière ou d'une autre ?

Q3

Seriez-vous d'accord pour dire qu'il serait utile à l'organisation et aux entraîneurs d'avoir accès aux antécédents médicaux des athlètes en matière de commotions cérébrales par le biais d'un document (par exemple, un dossier médical sur les commotions cérébrales) afin de s'assurer que des mesures sont en place pour protéger leur santé ?

- Pourquoi dites-vous cela ?

- Quels en sont les avantages ?

- Y a-t-il des préoccupations ? [SI OUI] Quelles sont-elles ? SONDER LES PERSPECTIVES : joueur ; parent ; entraîneur

Q4 [PEUT AVOIR ÉTÉ ABORDÉ À LA QUESTION 3 CI-DESSUS].

Êtes-vous préoccupé par le fait que les antécédents médicaux de la ou des commotions cérébrales soient consignés dans un document (par exemple, un dossier ou un compte de santé) ?

SI OUI : Veuillez expliquer quelles sont vos préoccupations. Cela peut-il être atténué d'une manière ou d'une autre ?

Q5 L'utilisation d'un code QR similaire au système COVID serait-elle une option pour stocker les données sur les commotions cérébrales ?

- Cela pose-t-il des problèmes ? ESSAYEZ D'ÉNUMÉRER LES PROBLÈMES

- Qui, selon vous, devrait y avoir accès ?

- Quelles informations devraient être disponibles ? Quel niveau de détail ?

Wrap

Voilà qui conclut mes questions. Souhaitez-vous ajouter quelque chose à ce que nous avons discuté ?

Merci. Passez une bonne fin de journée